

La Charte des Thérapeutes

Dix "Orientations"

Jean Yves Leloup a donné aux Membres du Collège des Thérapeutes 10 orientations.

*Elles ne sont pas règles qui imposent ou obligent
Elles sont rappel et exigence qui inspirent et orientent.*

1. Anthropologie

Reconnaître, respecter et prendre soin de l'être dans son entièreté physique, psychique et spirituelle : soma-psyché-noos-pneuma.

*Voir les équivalences dans les anthropologies traditionnelles :
Inde, Tibet, etc.*

Cette anthropologie est également une cosmologie : elle n'envisage pas l'Homme comme séparé de l'Univers, d'où l'importance du soin accordé à l'environnement.

Elle est encore une ontologie : elle n'envisage pas l'Homme comme séparé d'une Origine, qui sans cesse lui manque et sans cesse le fonde.

2. Ethique

*Prendre soin de l'Etre en soi-même : l'accueillir, le contempler, l'incarner, le communiquer
Prendre soin de l'Etre chez les autres : l'accueillir, le respecter, l'écouter, et si cela est nécessaire l'orienter, l'aider à guérir et à accomplir sa vie*

Vivre autant que possible, dans la simplicité et la beauté (nourriture, vêtement, habitation...) Demeurer libre à l'égard de l'accumulation des avoirs, des savoirs et des pouvoirs qui peuvent éloigner de l'Etre.

3. Silence

*Vivre chaque jour un temps de silence
selon les pratiques propres à chaque Thérapeute.*

4. Etude

Vivre chaque jour un temps d'étude de textes, d'écrits ou d'informations nécessaires à l'édification et au ressourcement du Thérapeute.

5. Gratuité

*Donner un temps de « soin » gratuit et de disponibilité par jour
Selon la compétence particulière du Thérapeute.*

6. Ressourcement

Prendre chaque année une semaine de silence et une semaine d'étude, pour se « recentrer » et vérifier ses présupposés anthropologiques.

7. Reconnaissance

Se placer dans l'écoute attentive et bienveillante d'un Thérapeute-Accompagnant qui aura à reconnaître la fidélité du Thérapeute à ses propres engagements, c'est-à-dire aux dix Orientations.

8. Anamnèse

*Tenir un carnet d'anamnèse où seront consignés rêves et songes significants, ainsi que les événements qui témoignent de la présence de l'Être dans une vie.
Ce carnet demeure la propriété de chaque Thérapeute.*

9. Rappel

*Vivre si possible toutes les heures une minute de « Rappel » de son être à l'Être qui informe, de son souffle au Souffle qui inspire.
Cet instant de « Rappel » peut se vivre à travers une invocation, une respiration ou simplement une attention sensorielle ou affective à la Présence de l'Être dans le corps que nous sommes.*

10. Fraternité

*Les Thérapeutes, dispersés à travers le monde, forment un réseau fraternel. L'hospitalité réciproque est un bonheur dont ils ne se priveront pas.
Faisant mémoire de leurs engagements communs, ils partageront volontiers leur temps d'étude et de silence.*